La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 SEPTEMBRE 1953 N° 18

Périodique bimensuel

PRÉDESTINATION OU CHOIX INDIVIDUEL — LEQUEL DES DEUX?

LA VRAIE ADORATION DANS LE NYASSALAND ET LA RHODÉSIE DU SUD

COMMENT NOUS POUVONS LOUER DIEU AVEC NOTRE ARGENT

ÊTRE JEUNE N'EST PAS UN OBSTACLE POUR LE MINISTÈRE

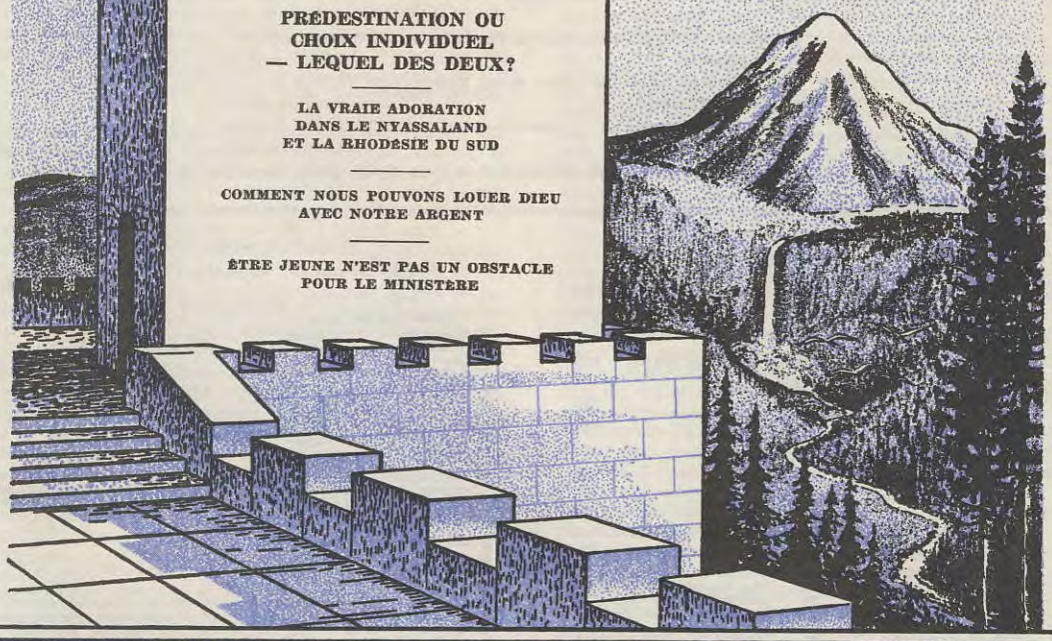

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: Alfred Rutimann

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Etre jeune n'est pas un obstacle pour le ministère	275
Prédestination ou choix individuel — lequel des deux?	276
Qui faut-il blâmer pour le communisme?	284
Comment nous pouvons louer Dieu avec notre argent	285
La vraie adoration dans le Nyassaland et la Rhodésie du Sud	286
Questions de lecteurs	288
Textes quotidiens pour octobre	288
Communications	288

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – American Standard Version*	Li – Version de Liénart
AT – An American Translation*	LXX – The Septuagint Version*
Cr – Version de Crampon	Mo – James Moffatt's Version*
Da – Version de J.-N. Darby	NW – New World Trans. (2e éd.)*
Dy – Catholic Douay Version*	Ro – J.-B. Rotherham's Version*
Jé – Bible de Jérusalem	RS – Revised Standard Version*
KJ – King James Version*	Sy – Version Synodale
La – Version de Lausanne	Yg – Robert Young's Version*

* anglais

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond.

Tirage de ce numéro: 1 500 000

Prix du numéro: 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Polonais
Allemand	Indonésien	Canarèse	Portugais
Anglais	Italien	Chishona	Russe
Cébu-Visayan	Japonais	Cinyanja	Siamois
Danois	Norvégien	Civemba	Silozi
Espagnol	Pangasinan	Coréen	Slovaque
Finnois	Slovène	Grec	Tvi
Français	Suédois	Ibo	Ukrainien
Hiligaynon-Visayan	Tagala	Malayâla	Yorouba
Hollandais	Zoulou		

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76	fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario	$ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319	fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout **changement d'adresse** parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La Tour de Garde

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LI 15 Septembre 1953 № 18

Être jeune n'est pas un obstacle pour le ministère

UN MINISTRE est un homme qui sert. Jésus le démontrait clairement par l'enseignement qu'il donnait sur l'humilité, à la suite de la supplication de la femme de Zébédée qui lui demandait que ses deux fils, Jacques et Jean, puissent occuper les places les plus élevées aux côtés de Jésus, dans son royaume. « Quiconque veut devenir grand parmi vous, doit être votre serviteur, et quiconque veut être le premier parmi vous, doit être votre esclave. De même que le Fils de l'homme est venu, non pas pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon en échange de plusieurs. » — Mat. 20: 20–28, *NW*.

Un ministre de Dieu est par conséquent celui qui sert Dieu. Quel âge faut-il avoir pour devenir un ministre de Dieu? Plus d'un fonctionnaire a regardé d'un mauvais œil, un serviteur de l'évangile se présentant a lui en déclarant qu'il s'était voué à son Créateur alors qu'il était encore un jeune homme et que depuis qu'il a pris cette résolution il a toujours été un ministre. Un enfant peut-il être un ministre de Dieu ou sa jeunesse l'en empêche-t-elle automatiquement? Que montrent les Ecritures et les faits?

Notons dès l'abord que Samuel commença à servir au temple dès qu'il fut sevré. Et quand Dieu voulait adresser à Israël un message l'avertissant de malheurs imminents, il envoyait ses anges non pas auprès d'Elie chargé d'ans, pas plus que vers ses fils adultes mais menant une vie dissolue, mais vers le jeune Samuel. — I Sam. 2: 12 à 3: 19.

Et que dire de Jérémie? Lorsque Jéhovah lui dit: « Je t'ai établi prophète des nations », il répondit: « Ah! Seigneur Jéhovah, je ne sais point parler, car je suis un enfant! » Dieu accepta-t-il l'excuse de Jérémie? Non, il lui répondit: « Ne dis pas: Je suis un enfant, car tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai, et tu diras tout ce que je t'ordonnerai. » — Jér. 1: 5–7, *Cr 1905*.

Oui, les Ecritures hébraïques contiennent beaucoup d'exemples de jeunes serviteurs de Jéhovah Dieu. Citons par exemple David, Joseph, Josias, Daniel et ses compagnons. On peut en dire autant des Ecritures grecques chrétiennes, qui nous montrent naturellement comme premier et suprême exemple, notre Seigneur Jésus-Christ. A l'âge de douze ans seulement, ils le trouvèrent « dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et leur posant des questions; et tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses ». (Luc 2: 46, 47, *Jé.*) Mais si quelqu'un argumente qu'en tant que Fils de Dieu il était une exception, nous demandons: Que dire de Timothée? Il devait être très jeune lorsqu'il commença à prêcher, car une dizaine d'années plus tard, Paul jugea encore nécessaire de lui écrire: « Que personne ne méprise ta jeunesse. » — Actes 16: 1–3; I Tim. 4: 12.

Aussi les ministres de Jéhovah ont non seulement des antécédents bibliques qu'ils peuvent invoquer comme justifiant leur service de prédication dès leur jeunesse, mais les annales de l'histoire empêchent aussi leurs critiques d'ergoter sur le sujet. Jean Calvin par exemple fut reconnu chapelain à l'âge de douze ans. Le pape Paul III éleva son petit-fils (oui, son *petit-fils*) Alessandro Farnese au rang de cardinal à l'âge de quatorze ans. Le pape Léon X devint abbé à l'âge de huit ans et cardinal à treize ans. Le pape Sixte V (1585–1590) nomma cardinal son petit-neveu Alessandro à l'âge de quatorze ans.

De nos jours nous trouvons aussi des cas de jeunes prédicateurs enseignant du haut de la chaire. Le cas le plus sensationnel a été peut-être celui d'un enfant âgé de quatre ans, fils d'un ecclésiastique de Californie, qui prêchait dans les années 1948 et 1949. En fait, parce que ce ministre-enfant officia lors d'un mariage, un projet de loi fut proposé à l'assemblée législative du Missouri, lequel défendait à un ministre de moins de dix-sept ans d'officier lors d'une cérémonie nuptiale. Mais ce projet fut repoussé sous prétexte qu'il portait atteinte à la liberté de religion.

Que faut-il de nos jours pour être un ministre de Jéhovah? Se vouer à lui, connaître sa Parole, avoir le désir et la capacité de la faire connaître à d'autres et être fidèle malgré l'opposition. Le rapport suivant reçu d'un représentant itinérant de la Société Tour de Garde à la Côte de l'Or, nous montre qu'il n'est pas nécessaire d'être adulte pour être qualifié pour ce service:

« A mon arrivée dans la petite ville côtière de Senya Beraku, je rencontrai un jeune frère de treize ans environ; un de ces yeux était rouge de sang. Quand je lui en demandai la cause, il me raconta son expérience. Il entra en contact avec la vérité il y a deux ans en suivant un camarade d'école plus âgé que lui à la salle du Royaume des témoins de Jéhovah. Après quelque temps, ce camarade perdit l'intérêt pour la vérité, mais non lui. Bientôt il se joignit aux frères dans la prédication de maison en maison. Sa mère étant morte et son père absent (il travaillait à la Côte d'Ivoire), il habitait chez sa grand-mère et chez une tante qui le battaient souvent pour lui faire abandonner son activité, mais en vain. Deux fois on lui cacha ses habits afin de l'empêcher d'assister à un congrès des témoins de Jéhovah, où il avait voulu se faire baptiser. Le jour où je le vis, il s'était préparé à participer à la prédication en groupe, lorsque sa tante le surprit, le fit terrasser et rouer de coups par quelques garçons. Après la bastonnade, il leur demanda si c'était tout ce qu'ils savaient faire, après quoi il les quitta pour rejoindre les proclamateurs. Son œil meurtri provenait des coups reçus.

» Les gens se moquent de ce qu'il va de maison en maison et l'appellent *asempfo*, ce qui signifie « porteur de bonnes nouvelles ». Il leur répond tranquillement qu'il apprécie ce nom, car c'est ce qu'il est vraiment, puis leur demande pourquoi eux-mêmes ne désirent pas devenir des *asempfos* ou porteurs de bonnes nouvelles.

» Ils rétorquent qu'il ferait bien mieux d'aller à l'école au lieu de prêcher ainsi; par sa réponse il leur montre l'urgence du message. Le fait est que malgré son activité dans la prédication il est le premier de sa classe. Ses réponses si pleines de tact et d'intelligence font naître chez certains du dépit, tandis que d'autres manifestent leur étonnement de ce que ce jeunet puisse donner de pareilles réponses. Il est si petit que sa serviette remplie d'écrits bibliques traîne presque par terre, quand il va de porte en porte.

» Nous le baptisâmes le dimanche matin de bonne heure, et vous pouvez vous représenter sa joie d'avoir enfin pu symboliser publiquement son abandon à Jéhovah. »

Combien de soi-disant ministres chrétiens qui sont mûrs en années, montrent une pareille compréhension, un tel zèle et une si grande intégrité? En vérité, ce n'est pas l'âge mais ce sont les fruits qui déterminent si quelqu'un est un ministre de Dieu! L'âge n'est pas un obstacle pour embrasser le ministère.

PRÉDESTINATION OU CHOIX INDIVIDUEL -lequel des deux?

« Dieu ne fait point acception de personne, mais en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable. » — *Actes 10: 34, 35.*

JÉHOVAH est un Dieu de justice et d'amour. En exerçant cette qualité de l'amour, il ne néglige jamais les exigences de la justice. Toutes deux agissent en parfait équilibre et ne s'étouffent pas l'une l'autre. Par suite du penchant de l'homme au péché, hérité d'Adam, tous sont à juste titre condamnés à mort; cependant, grâce au sacrifice du Christ, l'occasion de vivre est offerte avec amour à tous les hommes. « Le salaire que paie le péché, c'est la mort, mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ, notre Seigneur. » (Rom. 6: 23, *NW*). L'occasion de recevoir la vie, un don de l'amour, ne se limite pas à quelques personnes choisies, de sorte que la condamnation à mort, justifiée, demeurerait irrévocablement fixée sur la grande majorité des autres. Dieu ne choisit pas certaines personnes pour leur donner la vie, quelle que soit leur attitude personnelle, simplement pour faire connaître son amour, pas plus qu'il n'en condamne arbitrairement d'autres à l'anéantissement pour faire valoir sa justice. Cette manière d'agir révélerait un parti pris. Chez Jéhovah il n'y a pas de « partialité », il ne fait « pas acception de personne ». (Deut. 10: 17; II Chron. 19: 7, *Li.*) Il use sagement de son amour et de sa justice, et « la sagesse d'en Haut » ne fait pas de différences partiales. Chez Dieu il n'existe absolument pas de « partialité ». — Rom. 2: 11; Jacq. 3: 17, *Osty.*

[2] Or, nombre de religionistes, en prêchant la prédestination et en déclarant que le sort de chacun en particulier est déjà fixé par Dieu avant sa naissance, affirment la partialité de Dieu. Au lieu de tirer son origine de la Bible, cette doctrine a vu le jour dans le paganisme et a été nourrie par la tradition. La prédestination est dans un certain sens mentionnée en Deutéronome 4: 19, où Jéhovah avertit son peuple de l'alliance: « De peur que, levant tes yeux vers le ciel, et voyant le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois entraîné à te prosterner en leur présence et à leur rendre un culte. » Parmi les religions païennes d'autrefois, faire des dieux des corps célestes, les adorer et prétendre que le sort de l'homme était dirigé par ces dieux ou corps célestes, était une coutume fort répandue. Cela est démontré d'une manière frappante par les paroles de Jéhovah aux astrologues babyloniens: « Tu t'es fatiguée à force de consulter: Qu'ils se lèvent donc et qu'ils te sauvent, ceux qui connaissent le ciel, qui observent les astres, qui annoncent, d'après les nouvelles lunes, ce qui doit t'arriver! » (Es. 47: 13). Ils divisaient le ciel en douze parties, une pour chaque mois, et le cours de la vie d'un homme était déterminé suivant le mois ou la position des étoiles lors de sa naissance. Ils croyaient que leurs dieux-étoiles déterminaient plus ou moins d'avance leur vie. Les religions païennes des Grecs comme des Romains considéraient les corps célestes comme des dieux, et les noms actuels des planètes proviennent de la mythologie romaine.

[3] Avant leur captivité à Babylone, les Juifs furent souvent victimes de ces cultes des idoles (II Rois 17: 16; Jér. 44: 17; Ezéch. 8: 16). Après leur retour à Jérusalem ils évitèrent l'idolâtrie ouverte, évidente, mais tombèrent dans des pièges plus subtils. Ils commencèrent à établir une multitude de traditions et des sectes religieuses virent le jour. Une d'entre elles était la secte des pharisiens. Ils ne croyaient pas à la prédestination comme étant fixée par les dieux stellaires des païens, mais pensaient que Jéhovah déterminait ainsi la vie des hommes. Par leur tradition, ils attribuaient à Jéhovah une doctrine païenne et annulaient sa Parole, selon laquelle « tout dépend... du temps et des circonstances » et non pas d'événements fixés d'avance (Eccl. 9: 11). L'éminent historien juif Josèphe nous dit: « Les pharisiens... attribuent toutes choses au destin (ou providence) ainsi qu'à Dieu; et cependant ils admettent qu'agir droitement ou pas dépend principalement de l'homme, bien que le destin intervienne dans chaque action. » « Ils attribuent au destin tout ce qui arrive, sans toutefois ôter à l'homme le pouvoir d'y consentir; en sorte que tout se faisant par l'ordre de Dieu, il dépend néanmoins de notre volonté de nous porter à la vertu ou au vice. » (*La Guerre juive* (édition allemande), tome II, chapitre VIII, par. 14; *Antiquités judaïques* (édition française), tome 18, chapitre 2, par. 2). Croire à la prédestination et tenir simultanément ferme à l'idée selon laquelle l'homme jouit de son libre arbitre, a toujours été — jadis et aujourd'hui — un problème délicat pour les adeptes de cette doctrine. Personne ne peut harmoniser logiquement ces deux préceptes. A défaut de quelque chose de raisonnable, certains adoptent de nos jours la soi-disant solution des pharisiens. Prétendre qu'une créature a la possibilité d'agir selon la libre détermination de sa volonté, d'une volonté créée intentionnellement de telle façon qu'elle suive la voie prévue d'avance par Dieu, c'est comme si l'on disait qu'une machine possède son libre arbitre mais fonctionne seulement de la manière prévue par son constructeur.

[4] Suivant les traces des pharisiens, Augustin, l'éminent saint catholique romain, affirme que « la grâce est un secours divin intérieur octroyé à ceux qu'il veut sauver en leur accordant non seulement la force, mais aussi la volonté de faire le bien. Il attribua à Dieu le fait que certains seront sauvés et d'autres perdus. C'est pourquoi il enseigna la prédestination absolue, la rédemption des particuliers et la grâce particulière et irrésistible. Le rejet ou *réprobation* — avoua-t-il — se fonde sur une faute prévue d'avance, mais ne se rendant pas compte apparemment de cette contradiction, il nia l'applicabilité

1 Comment la justice et l'amour agissent-ils ensemble et comment n'opèrent-ils pas?
2 Comment l'astrologie est-elle apparentée à la prédestination?
3 Que croyaient les pharisiens et dans quel problème délicat furent-ils engagés?
4 Quelle était la position de l'église catholique à l'égard de la prédestination?

du même principe à l'élection. En l'an 529 les thèses d'Augustin furent adoptées comme doctrine de l'église par le synode d'Arausio (Orange), cependant la réaction suscitée contre son dogme strictement logique, mais de nature essentiellement immorale, n'a jamais cessé de se manifester. » « Quatre cents ans s'écoulèrent encore jusqu'au moment où vint un homme assez audacieux pour compléter la théorie d'Augustin en expliquant que de même que Dieu a souverainement et immuablement élu pour la vie quiconque lui plaît, indépendamment de la foi et de l'obéissance probables, ainsi, selon son bon plaisir, il a, librement et inaltérablement, prédestiné qui il veut à la détresse éternelle, sans rapport quelconque à un péché ou une faute connu d'avance de la personne en question. Ce précurseur de Calvin était un moine saxon nommé Gottschalk (Gothescalcus). Cette nouvelle opinion lui valut non seulement la censure ecclésiastique mais aussi la persécution. » Les conciles ecclésiastiques de 848 et 849 le condamnèrent, il fut fouetté et, jusqu'à sa mort, qui survint environ vingt ans plus tard, retenu prisonnier dans un monastère de moines. — *Cyclopædia* de M'Clintock and Strong, volume VIII, p. 499.

[5] Pendant la même période une autre religion enseignait le fatalisme et la prédestination et citait des textes à l'appui de ses dires: « Personne ne meurt sans la permission de Dieu, selon le terme de la vie fixé dans le livre. » « Dieu conduisit quelques-uns d'entre eux dans la voie droite, d'autres étaient destinés à l'erreur... Dieu ne conduit pas celui qu'il veut induire en erreur. » « Aucun malheur ne vous arrive ou arrive sur terre, qui n'ait été écrit dans un livre, avant que « nous » le laissions arriver. Dieu peut facilement réaliser de telles choses. » « Ceci constitue un réel avertissement: Quiconque le désire s'engage dans la voie menant à son Seigneur. Vous ne sauriez toutefois le désirer, à moins que Dieu ne le veuille, car Dieu est instruit et sage. Il témoigne sa miséricorde à qui il veut. » (Sure 3: 139; 16: 38, 39; 57: 22; 76: 29–31, *Rodwell*, angl.). Ces textes ne sont pas, cela va sans dire, inspirés et tirés de la Parole de Dieu, la Bible, mais sont pris du Coran, le saint livre des Mahométans. La *Cyclopædia* de M'Clintock and Strong, volume I, p. 499, lie la prédestination et l'astrologie et montre l'intérêt que manifeste le mahométisme pour les deux, avec ces paroles: « Par cette dernière (l'astrologie critique) on prétendait pouvoir prédire des événements dépendant de la volonté humaine, comme par exemple certaines actions, la paix, la guerre, etc. L'astrologie s'accorde bien avec les doctrines de la prédestination de l'Islam et fut par conséquent pratiquée avec ferveur par les Arabes du septième au treizième siècle. Quelques-uns des premiers pères de l'église chrétienne se prononcèrent contre les doctrines de l'astrologie, d'autres les acceptèrent avec certaines modifications. L'église romaine a plusieurs fois condamné publiquement ces thèses, néanmoins bon nombre de zélés hommes d'église les étudiaient et les aimaient. Du cardinal d'Ailly, célèbre docteur, surnommé l'« Aigle de la France » (mort en 1420), il est dit qu'il a tiré l'horoscope de Jésus-Christ et prétendu que le déluge aurait pu être prédit par l'astrologie. »

[6] Pendant l'effervescence de l'époque de la Réformation le sujet de la prédestination fut ravivé. De 1530 à 1560 environ Jean Calvin occupait le devant de la scène en qualité de défenseur de la prédestination absolue, non seulement de celle concernant les personnes devant être sauvées, mais aussi de celle ayant trait aux humains voués à la perdition. L'église romaine condamna encore une fois ces idées, comme elle l'avait déjà fait sept cents ans auparavant, lors de l'intervention en leur faveur du moine saxon Gottschalk. Cent ans plus tard le synode connu sous le nom de Synode de Westminster, publia une Confession de Foi essentiellement calviniste, laquelle fut adoptée en 1646 par le Parlement britannique, pour devenir le credo de l'église anglicane et la base doctrinale de presque toutes les églises presbytériennes actuelles. Les puritains propagèrent l'enseignement de la prédestination dans toute la Nouvelle-Angleterre; par l'église réformée hollandaise et d'autres groupements presbytériens il fut répandu dans la plupart des Etats centraux et occidentaux de l'Amérique. Aujourd'hui, les défenseurs les plus éminents de cette doctrine sont presbytériens, bien que plusieurs corps ecclésiastiques modernes de cette confession de foi aient modifié leurs opinions et mitigé leur rigide enseignement.

[7] Ce qui précède montre dans quelle large mesure on ajoutait et ajoute encore foi à cette doctrine, à laquelle des astrologues de l'antiquité, des religionistes païens, des pharisiens, des mahométans, presbytériens et catholiques romains étaient ou sont encore attachés à des degrés divers. Le fait de mentionner ces derniers peut surprendre beaucoup de personnes et plusieurs le contesteront. C'est la raison pour laquelle nous citons ce qui suit de la brochure *Pourquoi* (angl.), de juillet 1951, rédigée par le « Père » Richard Félix, O. S. B., et publiée avec l'approbation de l'église par les pères bénédictins, à Benet Lake, Wisconsin: « Dieu prédestine certaines âmes au ciel. Il ne prédestine aucune âme à l'enfer. Le Concile de Trente condamna officiellement l'hérésie de Calvin, soutenant que par un décret absolu de Dieu une partie des hommes était prédestinée à l'enfer. La prédestination des élus pour le ciel est un acte positif de Dieu; le rejet (réprobation) des méchants n'en est pas un. » Ce texte réaffirme les enseignements prédestinatiens d'Augustin concernant les hommes destinés au salut, et laisse automatiquement tous les autres se perdre sans espoir, qu'ils soient expressément prédestinés à être anéantis ou non. Les vues prédestinatiennes du catholicisme apparurent dernièrement dans la presse, lorsqu'elle rapporta l'enterrement d'une fillette de dix ans tombée d'une sortie de secours. A cette occasion, selon le communiqué, un prêtre catholique dit dans une église de Brooklyn: « Dieu désirait avoir un ange de plus, il appela Dorothée. Dieu avait décidé que Dorothée resterait chez ses parents seulement jusqu'à maintenant. Le temps fixé écoulé, il l'a rappelée à lui afin qu'elle le serve pendant cette fête de Noël. » — *Daily News*, New-York, 19 décembre 1952.

PRÉDESTINÉS EN TANT QUE CLASSE

[8] Cependant, les églises presbytériennes sont au premier rang des défenseurs de la doctrine de la prédestination, c'est pourquoi nous dirigeons notre attention sur leur point de vue. D'après leurs propres paroles ils enseignent: « Selon son dessein éternel et immuable, son conseil secret et sa sainte volonté en Christ, Dieu a choisi avant la fondation du monde, les hommes prédestinés

5 a) Par quelle autre source l'enseignement fut-il appuyé? b) Comment l'astrologie est-elle liée à cela?
6 Dans quelle mesure l'influence de Calvin s'est-elle fait sentir? Comment cette doctrine a-t-elle été propagée?

7 Par quoi sont révélées les vues actuelles de l'église catholique sur la prédestination?
8 Qu'enseignent en réalité les presbytériens?

à la vie dans une gloire éternelle, et cela par grâce et amour purs, indépendamment de la foi, des bonnes œuvres ou de la persévérance éventuelles dont ils feraient preuve, ou de quelque autre chose inhérente à la créature, telles que les circonstances ou causes qui l'incitent à cela, tout à la louange de sa grâce merveilleuse. En ce qui concerne les autres hommes, il a plu à Dieu, selon l'arrêt insondable de sa propre volonté, par laquelle, si bon lui semble, il manifeste ou non sa miséricorde à la gloire de sa souveraine puissance sur ses créatures, de les laisser de côté et de les vouer au déshonneur et à la colère à cause de leurs péchés, à la louange de sa glorieuse justice. »*

9 Les presbytériens affirment pouvoir faire remonter cet enseignement à l'apôtre Paul. Ils sont peut-être à même de le faire remonter à Paul le pharisien, mais non pas à Paul l'apôtre. Tandis que Saul de Tarse était un pharisien connu sous ce nom et comme un violent persécuteur des chrétiens, il peut avoir cru à la prédestination. Toutefois, quand il abandonna cette secte, il ne chercha pas à sauver une de ses doctrines traditionnelles, au sujet desquelles Jésus dit aux religionistes: « Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition. » (Mat. 15: 6). Paul ne souilla pas les enseignements chrétiens avec la doctrine pharisienne de la prédestination des particuliers. Néanmoins les adeptes de cette doctrine cherchent à prouver aujourd'hui que l'apôtre Paul enseignait la prédestination, en citant le texte de Romains 8: 29 et 30: « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. »

10 Peut-on logiquement déduire de cela que certaines personnes en particulier ont été prédestinées, appelées, justifiées et glorifiées, afin de régner pendant mille ans avec le Christ dans les cieux, en qualité de créatures spirituelles? Remarquons que dans ce texte, les personnes appelées et justifiées sont d'abord prédestinées, et, comme la prédestination divine ne peut pas échouer, aucune d'entre celles ayant été appelées et justifiées ne pourrait manquer d'être finalement glorifiée avec le Christ. Cette vue s'impose lorsqu'on applique ce passage à des particuliers. D'autres textes, que nous examinerons plus tard, montrent cependant que des personnes appelées et justifiées ou déclarées justes peuvent apostasier et être anéanties. Ce qui est prédestiné avec une certitude absolue selon Romains 8: 29, 30, doit donc être une classe et non pas les individus formant cette classe. Jéhovah a fixé par anticipation ou ordonné par avance les exigences auxquelles doit satisfaire cette classe: ses règles de conduite, son œuvre sur terre, son service dans les cieux avec le Christ, sa place dans l'arrangement divin, et même le nombre de personnes dont elle sera composée. — Apoc. 14: 1–4.

11 Quelques-uns objecteront peut-être que s'il s'agissait d'une classe le pronom personnel « la » (au singulier) aurait été employé et non pas « les » comme c'est le cas. Mais il n'en est pas nécessairement ainsi. Nous nous servons souvent de pronoms personnels au pluriel pour parler d'une classe et non pas des membres qui la composent. Par exemple: Deux collèges se mesurent dans une compétition sportive. Une jeune fille du collège vainqueur dit: « Nous les avons battus. » Le vocable « nous » se rapporte au collège gagnant en tant que groupe et non pas à tous les étudiants en particulier, car ils ne battaient pas l'autre collège en qualité d'individus et la jeune fille n'avait assurément pas remporté cette victoire par elle-même. Elle n'était même pas de la partie. Seuls ceux appartenant à l'équipe battaient les autres. Le pronom « les » n'a pas trait à tous les étudiants du collège vaincu, car tous ne jouaient pas personnellement et ne subissaient pas une défaite sur le terrain de sport. « Les » se rapporte au collège vaincu comme groupe, et non pas comme individus. De même, le pronom « les » dans Romains 8: 30 désigne une classe et non pas des particuliers. Ce n'est que de cette manière que le texte s'harmonise avec d'autres passages scripturaux.

12 Si Jéhovah Dieu prédestinait des individus au salut, y appellerait-il ou inviterait-il des personnes non prédestinées à cette délivrance, des personnes à qui il serait impossible d'y atteindre? Une telle invitation ne serait-elle pas hypocrite à l'extrême, ne constituerait-elle pas une amère ironie et un cruel persiflage envers ceux qu'il aurait voués d'avance à un échec? Cela signifierait qu'un Créateur tout-puissant tourmente sadiquement des créatures faibles et abandonnées. Ce serait la négation des qualités divines de la justice et de l'amour. Jéhovah Dieu ne saurait agir d'une façon aussi impitoyable, injuste et hypocrite. En répandant son saint esprit ou force active sur des personnes, il les appelle ou les invite à devenir membres de la classe céleste, sans déterminer d'avance s'ils atteindront leur but ou échoueront. Quelques-uns des appelés deviennent infidèles et sont éliminés. D'autres sont appelés à les remplacer. Un nombre suffisant est appelé afin que finalement le chiffre prédestiné puisse être choisi, malgré le grand nombre de ceux qui apostasient après avoir été appelés. C'est pourquoi Jésus dit: « Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » Si la prédestination (des individus) s'avérait, le nombre des appelés devrait être identique à celui des élus. — Mat. 22: 14.

13 Les adeptes de cette doctrine dirigent notre attention sur le texte d'Ephésiens 1: 4 et 5: « En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ. » Ici il est à nouveau question d'une classe, et l'emploi du pronom personnel « nous » et de l'adjectif possessif « ses » ne change rien à cela, comme il a été dit plus haut. Ce texte dit cependant que cette classe était prédestinée ou préordonnée « avant la fondation du monde ». Cela n'indiquerait-il pas qu'avant de créer Adam et Eve, Jéhovah savait qu'ils succomberaient au péché et donneraient le jour à des descendants imparfaits et pécheurs, rendant nécessaire la venue du Christ comme Rédempteur ainsi que la classe prédestinée du Royaume, afin qu'elle règne avec lui pendant mille ans pour rendre la perfection à l'humanité déchue? Les pres-

* *La Constitution de l'Eglise presbytérienne aux Etats-Unis d'Amérique* (angl.) publiée en 1952. Citation tirée de la *Confession de foi*, chap. III, §§ 5, 7, pp. 15–17.

9 Peuvent-ils faire remonter cette doctrine à Paul? Comment cherchent-ils à y parvenir?
10 Pourquoi, selon Romains 8: 29 et 30, une classe est-elle préordonnée et non pas des individus?
11 L'emploi de pronoms personnels au pluriel signifie-t-il que le texte se rapporte à des individus plutôt qu'à une classe?

12 Comment le texte de Matthieu 22: 14 exclut-il la prédestination?
13 Quelles questions sont soulevées par le texte d'Ephésiens 1: 4 et 5? Comment les presbytériens y répondent-ils d'une manière engendrant la confusion?

bytériens répondent affirmativement par ces paroles: « La toute-puissance, la sagesse insondable et la bonté infinie de Dieu se manifestent si loin dans sa providence qu'elle s'étend jusqu'à la première chute ainsi qu'à tous les autres péchés des anges et des hommes, cela non pas par une permission pure et simple, mais par une permission conditionnée par des limites très sages et très puissantes, les ordonnant et les gouvernant, grâce à une dispensation variée, pour réaliser ses saints desseins. »* Et plus loin: « De toute éternité Dieu a ordonné, librement et immuablement, tout ce qui arrive, par le conseil le plus sage et le plus saint de sa propre volonté. »** Cependant ils prétendent que, bien que Dieu ordonne, règle et administre immuablement tout ce qui arrive, la créature humaine jouit d'une entière liberté et que Dieu ne saurait être blâmé pour ce qu'il décrète irrévocablement. Cela est fort déconcertant.

[14] En réalité il n'existe pas la moindre preuve que Jéhovah aurait préordonné la chute d'Adam et d'Eve. Pourquoi alors préordonnait-il « avant la fondation du monde » les dispositions concernant le Christ et la classe du Royaume, les chargeant de libérer l'humanité obéissante des conséquences de la chute d'Adam? Parce que le monde ayant débuté avec la création d'Adam et d'Eve n'est pas le même que celui avant la fondation duquel cette classe fut prédestinée. L'apôtre Pierre parle de trois mondes: de l'« ancien monde », qui commença lorsqu'Adam pécha et fut détruit plus tard par le déluge du temps de Noé, du présent monde mauvais dont l'avènement eut lieu après le déluge et qui finira dans l'ardente destruction d'Harmaguédon, et du monde nouveau promis où la justice habitera. Le fondement du monde nouveau a été posé à la mort de Jésus, car sa mort sacrificatoire constitue la base sur laquelle les humains seront libérés du péché et de la mort, et grâce à elle un certain nombre d'entre eux sont rendus capables de régner avec lui comme membres des nouveaux cieux, tandis que d'autres vivront à tout jamais sur ce globe comme une nouvelle « terre » obéissante. Jésus est par conséquent désigné comme étant l'agneau qui a été immolé dès la fondation du monde. — Héb. 9: 25, 26; II Pi. 3: 5–7, 13; Apoc. 13: 8.

[15] Jésus fut-il immolé, c'est-à-dire cloué au bois de torture avant la création d'Adam? Certainement pas, mais plus de quatre mille ans plus tard, en l'année 33! Mais avant que le fondement du juste monde nouveau fût posé, par la mort, la résurrection et l'ascension du Christ dans les cieux avec le mérite de son sang versé pour l'offrir à Jéhovah, le Christ et la classe du Royaume étaient prédestinés. Mais cette prédestination eut lieu après qu'Adam et Eve eurent péché. Après leur chute, le Christ fut promis comme la postérité qui opérerait la délivrance, postérité à laquelle s'associeraient de fidèles créatures pour devenir les nouveaux cieux du monde nouveau (Gen. 3: 15; 22: 17, 18; Es. 65: 17; Gal. 3: 16, 29). Si nous comprenons que c'est le monde nouveau avant la fondation duquel (en l'an 33 de notre ère) la classe du Royaume fut prédestinée, il n'existe plus de base pour argumenter que Dieu détermina d'avance la chute d'Adam et la condition pitoyable de ses descendants. Si Jéhovah avait ordonné d'avance la chute d'Adam, l'épreuve de son obéissance et de celle d'Eve en Eden n'eût pas constitué une épreuve équitable, mais seulement un simulacre, une mauvaise plaisanterie, une farce! Jéhovah n'aurait pas entrepris une œuvre condamnée à l'insuccès et où la vie éternelle de l'homme eût dépendu d'une balance fausse! — Lév. 19: 36; Deut. 25: 13–16; Prov. 20: 10.

* Ibid., chap. V, § 4, p. 22.
** Ibid., chap. III, § 1, p. 13.

14 Comment le « monde » mentionné dans Ephésiens 1: 4, 5 est-il identifié d'une manière scripturale?
15 Pourquoi la prédestination de la classe du Royaume avant la fondation du monde ne signifie-t-elle pas que Dieu avait prévu la chute d'Adam?

NOMS DANS LE LIVRE DE VIE

[16] Les prédestinatiens ont encore d'autres arguments. Certains textes scripturaux parlant de noms écrits dans un livre de vie, ils en concluent que les noms de ces particuliers y furent inscrits avant le début du monde, ce qui démontrerait qu'ils étaient prédestinés au salut. Comme cela a été expliqué, les textes d'Apocalypse 13: 8 ou 17: 8 ne peuvent toutefois pas être invoqués pour prétendre qu'avant l'origine du monde primitif, lors de la création d'Adam, divers noms furent écrits dans le livre de vie et d'autres omis. En ce qui concerne les passages de Luc 10: 20, Philippiens 4: 3 et Apocalypse 21: 27, quelle que soit la manière ingénieuse de les tordre, il est impossible de leur faire dire que les noms des particuliers furent inscrits avant leur naissance. En réalité, si les prédestinatiens jettent dans la controverse l'argument du livre de vie, ils lancent un boumerang. Pourquoi? En voici la raison: Si le fait de figurer dans le livre de vie signifie que la personne en question est prédestinée au salut, on peut démontrer que cette prédestination échoue, et si tel est le cas, la base elle-même de cette doctrine s'effondre. A ceux qui prouvent leur fidélité Jésus dit: « Je n'effacerai point son nom du livre de vie. » (Apoc. 3: 5). Ce texte révèle la possibilité de rayer des noms. Si celle-ci n'existait pas, la promesse de Jésus serait vide de sens. Qu'une telle chose est possible ressort du Psaume 69: 29: « Qu'ils soient effacés du livre de vie. » Que Jéhovah est bien résolu à faire disparaître les personnes devenues infidèles, c'est ce que montre l'incident où le peuple d'Israël adorait le veau d'or à la montagne de Sinaï. Après avoir supplié Dieu de pardonner au peuple d'Israël, Moïse dit: « Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit. » Jéhovah répondit: « C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. » — Ex. 32: 32, 33.

[17] Prétendre que les noms sont des noms littéraux inscrits avant la naissance de ces personnes, revient à dire que Jéhovah aurait donné des noms à tous ces bébés, et non pas les parents. Or, quelques-uns de ces noms sont même imités des dieux-démons. Jéhovah donna-t-il réellement de tels noms odieux à ses serviteurs prédestinés? Abandonnons tout point de vue étroit et reconnaissons que les noms ont une portée beaucoup plus grande que le fait de désigner littéralement des personnes. Dans la Bible les noms revêtent une importance particulière et désignent les conditions, l'activité ou les qualités de quelqu'un. Dans plusieurs cas un nom a été changé du vivant d'une personne, remplacé par un nom ayant une signification plus étendue, afin d'en décrire le porteur encore mieux à la suite d'un changement personnel ou après que ses conditions s'étaient modifiées. Dans ce large sens

16 Comment les prédestinatiens arguent-ils du livre de vie? Comment cet argument retourne-t-il à eux à la manière d'un boumerang?
17 Concernant les noms, quelles remarques conviennent ici?

les noms expriment certains principes, qualités ou actions, et sur la base de telles choses les noms peuvent être bons ou mauvais, craints ou honorés, renommés ou mal famés. De tels noms, qu'on se fait pendant son vivant, déterminent en quelque sorte si on sera inscrit dans le livre de vie de Dieu, et non pas des désignations littérales octroyées lors de la naissance et auxquelles on attache trop d'importance.

[18] Dans le livre de vie sont inscrites les justes exigences à satisfaire pour obtenir la vie. Là sont décrites les qualités approuvées telle que: la douceur et l'humilité, la justice et la droiture, l'amour et la miséricorde, le zèle et la fidélité, l'endurance patiente et l'obéissance dans le service. Si nous nous faisons un nom comme des personnes moralement pures, gardant leur intégrité, étant de zélés proclamateurs, aimant leur prochain, nous figurerons dans le livre de vie de Dieu, car c'est là que ces choses sont mentionnées avec approbation. Le livre de vie contient les noms et les réputations auxquels nous devons nous conformer, si nous désirons y figurer et constater que nous y sommes décrits. Si, par notre conduite, nous nous sommes fait un nom répondant aux exigences divines fixées dès le début par Jéhovah, qui ne change pas, et approuvées par lui, alors notre nom est conforme aux exigences du livre de vie de Dieu. Si nos noms sont en faveur des choses que soutient le livre de vie, ils y sont inscrits. Le livre de vie n'est point un livre littéral, un livre tel que les hommes en font et dans lesquels ils écrivent, pas plus que les noms qui y sont inscrits ne sont les noms littéraux d'hommes, qui leur ont été donnés à leur naissance. Le livre de vie est l'ensemble des justes exigences de Jéhovah auxquelles les créatures doivent satisfaire pour pouvoir vivre. Les noms qui y figurent sont des noms qui soutiennent ces exigences et s'y conforment.

[19] Nous pouvons faire en sorte que nos noms soient inscrits dans ce livre ou en soient effacés. Tous naissent sous la colère et ne se trouvent pas dans le livre (Jean 3: 36). Nous pouvons suivre pendant des années cette voie du péché et la quitter ensuite pour accomplir de bonnes choses grâce auxquelles nous pouvons être reconnus dignes de vivre, choses décrites dans le livre de vie. En nous adonnant à de telles choses nous serons inscrits dans le livre de vie. Il parle de nous en approuvant les bonnes choses que nous faisons actuellement. Ces choses ont été arrêtées dès le début, mais nous ne nous y conformions pas. Notre nom et notre réputation ne correspondaient pas à elles. Mais, si nous changeons et nous faisons un nom correspondant à ces bonnes choses, nous parvenons dans les catégories ou classes des personnes mentionnées avec approbation dans le livre de vie. Mais qu'arrive-t-il si, par la suite, nous devenons infidèles, cessons de vivre selon notre bon renom, le perdons, nous faisons une mauvaise réputation pour immoralité, paresse, commérages, jérémiades, calomnies ou orgueil? Si nous nous faisons un nom à cause de ces choses, nous ne serons plus trouvés dans le livre de vie, car de telles choses n'y sont pas mentionnées, n'y sont pas décrites comme exigences, par conséquent nos œuvres ne montrent plus que nous sommes inscrits dans ce livre. Le bon renom dont nous jouissions une fois a disparu et la mauvaise réputation que nous pourrions nous faire n'est pas contenue dans le livre de vie. Les noms de telles personnes méchantes seront effacés de la mémoire de Dieu en ce qui concerne une résurrection ou une délivrance pour la vie. L'ancien renom qu'une personne s'était fait pour son amour de la justice est oublié quand la méchanceté le remplace par une mauvaise réputation. — Prov. 10: 7; Ezéch. 33: 12–16.

[20] Comme Jésus l'a dit, confesser son nom devant les hommes signifie bien davantage que de le répéter littéralement (Mat. 7: 21). Pour le confesser correctement ou faire preuve de foi en lui, nous devons faire connaître sa signification, sa gloire, ce qu'il représente et vivre en le prenant pour modèle (Mat. 10: 32; Marc 8: 38; Luc 12: 8). D'une manière semblable, quand le Christ confesse à Dieu, dans les cieux, les noms de ses disciples, il ne mentionne pas seulement leurs noms littéralement, mais rend témoignage aux titres d'intégrité qu'ils se sont acquis par leur fidèle service (Apoc. 3: 5; 14: 13). Ni Jéhovah ni le Christ ne nous donnent notre nom personnel à notre naissance, mais ils assignent des noms à certaines classes de fidèles serviteurs. Il est nécessaire de vivre selon ces noms (Es. 43: 10–12; 62: 2–4; Apoc. 2: 17; 3: 12). Ainsi donc il ne s'agit pas simplement d'inscrire des noms littéraux dans un livre littéral dans les cieux, mais de la formation d'une individualité qui correspond aux exigences de Jéhovah. C'est par nos fruits que nous sommes identifiés (Mat. 7: 20). Si nos fruits sont identiques à ceux décrits dans le livre de vie, celui-ci nous identifie, nous reconnaît et nous englobe dans son contenu. Que notre conduite — par laquelle nous nous faisons un nom — soit conforme à celle décrite dans le livre de vie! De cette manière nous serons trouvés dans ce livre.

[21] Ce point de vue relatif aux noms écrits dans le livre de vie n'est pas arbitraire, mais est appuyé par des cas analogues mentionnés dans la Bible elle-même. Les Ecritures hébraïques identifient-elles le Messie? Certainement. Par son nom personnel? Non, là, le nom de Jésus n'est pas lié à celui du Messie. Mais le fait que le nom personnel n'est pas cité dans les Ecritures hébraïques, ne signifie pas que Jésus n'y est pas mentionné comme Messie. Plusieurs noms dépeignant le Messie y figurent, noms décrivant ses qualités, sa conduite, son service, sa position. Il est appelé Emmanuel, et Jésus fut celui qui vécut selon ce nom (Es. 7: 14; Mat. 1: 22, 23). Il est appelé Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel et Prince de la paix, et Jésus correspond à tous ces noms (Es. 9: 5). Beaucoup d'autres noms furent encore donnés au Messie, et Jésus les réalisa, comme par exemple: postérité de la femme et postérité d'Abraham (Gen. 3: 15; 22: 17, 18; Gal. 3: 16; Héb. 2: 14), serviteur et lumière des nations (Es. 42: 1, 6; Mat. 12: 18; Luc 2: 32; Actes 26: 23), directeur et témoin (Es. 55: 4; Mat.

18 Quelles sortes de noms figurent dans le livre de vie?
19 Comment nos noms peuvent-ils être inscrits dans ce livre ou effacés?
20 Qu'englobe le fait de confesser le nom de quelqu'un? Comment vit-on en se conformant à certains noms?
21 Comment Jésus est-il appelé dans les Ecritures hébraïques, bien que son nom personnel n'y figure pas?

23: 10; Apoc. 3: 14), rédempteur, libérateur (Es. 59: 20; Rom. 11: 26), pierre éprouvée, pierre angulaire et sûr fondement (Ps. 118: 22; Es. 28: 16, *Da;* Mat. 21: 42; Eph. 2: 20; I Pi. 2: 4, 6–8). Les Ecritures hébraïques contiennent des centaines d'autres détails décrivant le Messie. Ils se réalisèrent tous en Jésus et l'identifièrent comme étant le Messie promis. C'est ce que Jésus expliquait à ses disciples (Luc 24: 27, 44, 45). La vie et l'activité de Jésus étaient conformes à tous les noms donnés au Messie dans les Ecritures hébraïques. Si tous ces noms descriptifs s'appliquent à Jésus, comment peut-on raisonnablement avancer l'opinion qu'il n'est pas mentionné dans les Ecritures hébraïques simplement parce que le nom personnel « Jésus » n'y figure pas en relation avec la mention du Messie? Une telle conclusion est impossible.

[22] Il en est de même de ceux qui sont désignés dans un autre livre, le livre de vie. Ses pages écrites en langage symbolique décrivent des personnes qui se font un nom par leur zèle, leur fidélité, leur chasteté, leur intégrité, etc. Si notre conduite est conforme à ces noms descriptifs, nous figurons dans le livre de vie. De même que nous trouvons Jésus dans les Ecritures hébraïques, en qualité de Messie, quoique son nom personnel n'y figure pas, de même nous pouvons être inscrits dans le livre de vie comme des personnes ayant les qualités requises, bien que nos noms personnels, terrestres, ne soient pas consignés dans un quelconque livre littéral se trouvant dans les cieux. Et de même que Jésus aurait perdu son identité comme Messie, si sa vie et ses activités n'avaient pas été conformes aux noms messianiques descriptifs figurant dans les Ecritures hébraïques, de même nous perdrons notre bonne réputation comme chrétiens et serons effacés du livre de vie, si nous ne maintenons pas un renom qui soit conforme aux exigences divines. Nous ne sommes nommés par description dans le livre de vie qu'aussi longtemps que nous persévérons à nous conformer aux noms descriptifs qui y sont donnés à ceux qui seront sauvés, en faisant de ces noms les nôtres.

DES PERSONNES RACHETÉES, JUSTIFIÉES, SANCTIFIÉES, ÉLUES, PEUVENT ÉCHOUER

[23] Nous penchant maintenant sur d'autres arguments présentés par ceux qui croient à la prédestination, nous nous occuperons de leur prétention selon laquelle ceux qui ont été délivrés ou rachetés par le Christ, ne peuvent plus faillir par la suite. Nous avons déjà démontré au cours de notre article que des appelés peuvent tomber, nous référant pour cela aux paroles de Jésus en Matthieu 22: 14 qui confirment que beaucoup sont appelés mais qu'en définitive il n'y en aura que peu qui seront élus. Ce texte porte un coup mortel à leur doctrine, aussi s'efforcent-ils d'esquiver la difficulté en prétendant que les appelés qui tombent n'avaient pas été appelés avec « efficacité ». Aucun texte biblique ne les autorise à cette interprétation, mais l'existence de leur doctrine l'exige. Nous mentionnons cela pour souligner l'importance qu'ils attachent au mot « efficacité ». En l'employant, ils éliminent la possibilité d'un échec. Ils en font usage en relation avec ceux qui sont rachetés par le Christ: « A tous ceux pour qui le Christ a fourni le prix de rachat, il applique celui-ci sûrement et avec efficacité et le leur communique: en intercédant en leur faveur et en leur révélant, par la Parole, les mystères du salut; en les convainquant efficacement, par son esprit, de croire et d'obéir; en dirigeant leur cœur par sa Parole et son esprit et en vainquant tous leurs ennemis par sa toute-puissance et sa sagesse, de la manière et par les voies les plus conformes à sa merveilleuse et insondable dispensation. »*

[24] Ce qui précède montre qu'ils enseignent ceci: ceux pour lesquels la rédemption a été acquise ne peuvent échouer, la rédemption leur est appliquée de façon efficace, ils sont persuadés efficacement et tous les ennemis sont vaincus. Par quel moyen sont-ils rachetés ou délivrés? Pierre répond: « Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache. » (I Pi. 1: 18, 19; Eph. 1: 7; Col. 1: 14; Héb. 9: 12; Apoc. 5: 9). Avec son sang le Christ les rachète et ils lui appartiennent. Il est leur propriétaire. A eux sont adressées ces paroles: « Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes, car vous avez été rachetés à un grand prix. » (I Cor. 6: 19, 20; 7: 23). Selon l'enseignement de la prédestination, si le Christ les a rachetés, délivrés, et est devenu leur propriétaire, ils ne pourraient jamais apostasier. Mais la Bible dit que cela est possible et que certains tombent: « Précisément ceux-ci introduiront secrètement des sectes pernicieuses et renieront même le propriétaire qui les a achetés, attirant sur eux un anéantissement soudain. Et plusieurs se détourneront de la voie et les suivront dans leurs dérèglements. » « Le jugement depuis longtemps prononcé contre eux ne paresse pas, et leur anéantissement ne sommeille pas. » — II Pi. 2: 1–3, *NW*.

[25] Continuant à traiter des rachetés qui par la suite renient leur propriétaire Jésus-Christ, l'apôtre Pierre dit: « En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance (exacte, *NW*) du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu (exactement, *NW*) la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue (exactement, *NW*), du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai: Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le bourbier. » (II Pi. 2: 20–22). Après avoir été purifiés par l'eau de la vérité et le sang de Jésus, ils retournent aux péchés de leur malpropreté d'autrefois. L'anéantissement de ceux-là ne sommeille point mais vient au temps prévu par Dieu.

[26] L'apôtre Paul écrit dans le même sens: « Il est impossible pour ceux qui ont été éclairés une fois pour

* Ibid., chap. VIII, § 8, p. 40.

22 Comment les fidèles sont-ils nommés de manière semblable dans le livre de vie?
23 De quel mot les presbytériens se servent-ils pour limiter la puissance du texte de Matthieu 22: 14 et que disent-ils concernant les rachetés?

24 Dans quel sens le texte de II Pierre 2: 1-3 porte-il un coup à la doctrine de la prédestination?
25 Qu'est-ce qui montre encore que des rachetés peuvent tomber?
26 Comment Paul montre-t-il que des rachetés peuvent apostasier et qu'est-ce qui élimine pour eux un rétablissement?

toutes et ont goûté au libre don céleste, qui ont eu part au saint esprit et qui ont savouré la juste parole de Dieu et les puissances de l'ordre de choses à venir, et qui pourtant sont tombés, de les amener à une nouvelle repentance, puisqu'ils empalent de nouveau, pour leur part, le Fils de Dieu et le bafouent publiquement.» Héb. 6: 4–6, *NW*). Les humains mentionnés ici, qui ont apostasié sans aucune possibilité de rétablissement, bénéficiaient des bienfaits du sacrifice de la rançon, ils avaient été achetés par le sang de Jésus. Si tel n'avait pas été le cas, ils auraient pu en bénéficier pour leur délivrance. Mais ils avaient déjà fait usage des bienfaits du sacrifice et étaient ensuite tombés, clouant volontairement le Christ à nouveau au poteau en le rejetant personnellement et en n'attribuant à son sacrifice pas plus de valeur que celle de la mort d'un brigand. Le Christ mourut une fois pour eux; il ne viendra pas sur terre afin de mourir de nouveau pour eux. «Cela il l'a fait une fois pour toutes.» «Et ce n'est pas non plus pour qu'il doive s'offrir fréquemment, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le lieu saint avec du sang qui n'est pas le sien. Autrement, il devrait souffrir fréquemment depuis la fondation du monde. Mais maintenant il s'est manifesté une fois pour toutes à la consommation des ordres de choses pour éloigner le péché par le sacrifice de sa propre personne.» — Héb. 7: 27; 9: 25, 26, *NW*.

[27] Par rapport aux personnes justifiées ou rendues justes les presbytériens enseignent: «Elles ne peuvent jamais tomber de leur état de justification.»* Par quel moyen les hommes sont-ils justifiés? «Ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ», ou «justifiés par son sang». (Rom. 3: 24; 5: 9.) Dans des paragraphes précédents nous avons cité des textes montrant de façon concluante que des personnes peuvent tomber et tombent effectivement après avoir été sauvées et achetées par le sang du Christ et que leur renouvellement n'est plus possible. La justification venant par la rédemption ou délivrance, si cette rédemption est compromise, la justification n'existe plus. Les presbytériens reconnaissent que des personnes justifiées peuvent pécher et encourir la colère divine, mais ils ajoutent qu'elles peuvent, par une humble confession et en sollicitant le pardon de Dieu, «renouveler leur foi et leur repentir».** Pourtant un texte mentionné précédemment dit qu'il est impossible, lorsqu'ils «sont tombés, (qu'ils) soient encore renouvelés et amenés à la repentance». — Héb. 6: 4–6.

[28] Les presbytériens disent que les personnes sanctifiées sont en sûreté: «Ceux que Dieu a acceptés en son Bien-Aimé, qu'il a effectivement appelés et sanctifiés par son esprit, ne peuvent tomber totalement ou définitivement hors de l'état de grâce; mais ils y persévéreront certainement jusqu'à la fin et seront sauvés pour toujours.»† De cette même classe, dont il est parlé dans Hébreux 6: 4–6 et II Pierre 2: 20–22, il est aussi question dans Hébreux 10: 26–29: «Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance (exacte, *NW*) de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu (une jalousie ardente, *NW*) qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce (de la bonté imméritée, *NW*)?» De telles personnes méprisent le sang de Jésus, qui a rendu valable la nouvelle alliance, dans laquelle elles avaient été accueillies. C'est pour cette raison qu'elles seront consumées, mais par un anéantissement éternel qui entraînera une disgrâce et une honte beaucoup plus grandes que celles qui frappèrent ceux qui furent tués sous l'alliance de la loi mosaïque. Mais le point capital qu'il s'agit de noter ici, est que ces adversaires étaient autrefois sanctifiés. Néanmoins ils tombèrent.

[29] Ceux qui entrent en ligne de compte pour régner avec le Christ sont appelés dans la Bible les «élus» ou l'«élection». Les personnes qui croient à la prédestination prétendent que ceux-là ne peuvent faillir. Dans Marc 13: 22 (*Segond*) il est dit: «Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront des prodiges et des miracles pour séduire les élus, s'*il était* possible.» Les mots écrits en italiques ne se trouvent pas dans le grec original, avec cette adjonction le lecteur peut avoir l'impression qu'une séduction des élus est impossible. D'autres traductions modernes sont plus exactes: «en vue d'égarer, si possible, les élus» (*Li*), «afin, si possible, de séduire les élus». (*Stapfer*.) Ils peuvent en égarer quelques-uns, et d'autres pas. Paul supportait certaines choses à cause des élus, afin de les aider à obtenir le salut (II Tim. 2: 10). Cela aurait été inutile, si les élus ne peuvent tomber. Si Dieu avait ordonné l'élection comme définitive, il n'aurait pas été nécessaire d'exhorter les élus à la rendre durable. Mais Pierre dit: «Appliquez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection; car, en faisant cela, vous ne broncherez jamais.» (II Pi. 1: 10). Il est clair que Pierre leur dit ici qu'ils trébucheront s'ils ne consolident pas leur élection par leurs propres efforts diligents. Et s'ils ne peuvent se perdre, pourquoi les jours de détresse devaient-ils être abrégés pour les sauver? — Mat. 24: 22.

[30] Selon la doctrine de la prédestination, ceux qui sont rachetés, justifiés, sanctifiés et élus, ne peuvent jamais apostasier; pourtant les textes examinés prouvent d'une façon concluante le contraire. Une fois sauvé ne signifie pas l'être pour toujours. Ceux qui sont vainqueurs avec le Christ ne doivent pas seulement être appelés et élus mais doivent être «appelés, élus et fidèles». Fidèles pendant combien de temps? «Prouve ta fidélité même en risquant la mort, et je te donnerai la couronne de vie.» Il ne faut pas seulement l'avoir mais aussi la garder: «Garde fermement ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne.» Afin de rester en union avec le Christ, les élus ne doivent pas devenir tièdes, car à ceux qui se sont refroidis il dit: «Je te vomirai de ma bouche.» (Apoc. 2: 10; 3: 11, 16; 17: 14, *NW*). Afin d'avoir part au royaume céleste avec le Christ, ils doivent persévérer jusqu'à la fin: «En réalité nous ne devenons participants du Christ que si nous retenons inébranlablement jusqu'à

* Ibid., chap. XI, § 5, p. 50.
** Ibid., chap. XI, § 5, p. 50.
† Ibid., chap. XVII, § 1, p. 65.

27 Que disent les presbytériens concernant les personnes justifiées, mais que dit la Bible?
28 Quelle contradiction relève-t-on entre les presbytériens et la Bible concernant les personnes sanctifiées?

29 Qu'est-ce qui montre que des élus peuvent tomber contrairement à la doctrine de la prédestination?
30 Au surplus, qu'est-ce qui prouve qu'il est possible d'être rejeté de la fidèle classe préordonnée?

la fin, dans toute sa solidité, notre confiance initiale. » (Héb. 3: 14, *NW*). Pour remporter la victoire, la course doit se poursuivre jusqu'à la fin, le combat doit être combattu jusqu'à son achèvement (Mat. 10: 22; 24: 13; II Tim. 4: 7, 8). Il est certain que l'apôtre Paul appartenait à la classe prédestinée, la classe des élus, appelés, rachetés, justifiés et sanctifiés, lorsqu'il écrivit sa première lettre inspirée aux Corinthiens; et pourtant sa désapprobation et sa réjection auraient été possibles: « Mais je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres. » (I Cor. 9: 27). Il ne se sentait sûrement pas individuellement prédestiné, de telle manière qu'il n'y avait pour lui aucune possibilité de tomber. C'est seulement lorsque la mort était proche et le combat terminé qu'il parla avec assurance de la couronne. — II Tim. 4: 6–8.

LES PARTICULIERS CHOISISSENT LEUR PROPRE DESTIN

[31] Selon la doctrine de la prédestination Dieu aurait fixé la destinée de toutes les personnes avant leur naissance, les unes prédestinées au salut et les autres vouées à la colère divine, et cela sans savoir d'avance comment chacun agirait (par. 8). Si Jéhovah avait ainsi décidé du sort de l'homme avant sa naissance, de telle façon qu'un choix futur quelconque de la part de l'homme ne serait qu'une dérision, Moïse n'aurait jamais dit au peuple d'Israël, sous inspiration: « J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre: j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité, pour aimer l'Eternel, ton Dieu, pour obéir à sa voix et pour t'attacher à lui: car de cela dépendent ta vie... » (Deut. 30: 19, 20). De même Josué n'aurait pas dit: « Si vous ne trouvez pas bon de servir Jéhovah, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que servaient vos pères au-delà du fleuve, soit les dieux des Amorrhéens dont vous occupez le pays. Pour moi et ma maison, nous servirons Jéhovah. » (Jos. 24: 15, *Cr 1905*). En outre il est écrit: « Car quiconque invoque le nom de Jéhovah sera sauvé. » (Joël 2: 32; Rom. 10: 13, *NW*). La prédestination individuelle n'existant pas, quiconque le désire peut obtenir la vie: « L'esprit et l'épouse continuent à dire: Viens! Et que quiconque entend dise: Viens! Et que quiconque a soif vienne; que quiconque le désire prenne de l'eau de la vie gratuitement. » (Es. 55: 1; Apoc. 22: 17, *NW*). Jéhovah dit: « Tu les avertiras de ma part. Que celui qui voudra écouter écoute, et que celui qui ne voudra pas n'écoute pas. Car je ne désire pas la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur, l'Eternel. Convertissez-vous donc, et vivez. Ce que je désire, ce n'est pas que le méchant meure, c'est qu'il change de conduite et qu'il vive. » — Ezéch. 3: 17, 27; 18: 32; 33: 11.

[32] Quel appel hypocrite ce serait si ceux à qui il est adressé étaient impuissants à faire leur choix. Jéhovah prédestinerait-il un certain nombre d'humains à la mort, pour leur dire ensuite qu'il aimerait les voir se détourner de cette prédestination divine et vivre? Quelle stupidité de penser ainsi? Et le Christ aurait-il dit que c'était son ardent désir de rassembler les enfants de Jérusalem, s'ils avaient été prédestinés par Dieu à se perdre? Naturellement pas, et le récit montre que ces gens le voulaient ainsi, contrairement au désir de Jésus: « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu! Voici, votre maison vous sera laissée déserte. » — Mat. 23: 37, 38.

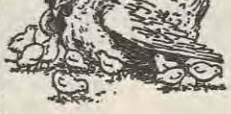

[33] La vie éternelle ne peut être obtenue par une prédestination incontrôlable des hommes, mais en acquérant la connaissance concernant Jéhovah et le Christ, en nous efforçant d'être des ouvriers approuvés qui dispensent la vérité, en travaillant à notre salut avec crainte et tremblement, en prêchant pour nous sauver nous-mêmes tout en sauvant d'autres, en étant des prédicateurs de la Parole et non seulement des auditeurs, en faisant la volonté de Dieu et en ne rendant pas seulement un service du bout des lèvres (Mat. 7: 21; Jean 17: 3; Phil. 2: 12; I Tim. 4: 16; II Tim. 2: 15; Jacq. 1: 22). Ce n'est pas pour un nombre restreint de personnes prédestinées au salut que Jésus a pourvu à la rançon, mais il « est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel ». (Héb. 5: 9, *NW*.) Les humains sont libres de choisir qui ils veulent servir et d'agir selon leur désir, ainsi ils décident de leur propre sort qui peut être la vie ou la mort. — Rom. 6: 16.

[34] Si la doctrine de la prédestination était juste, pourquoi Jéhovah aurait-il alors donné sa loi au peuple d'Israël et pour quelle raison ferait-il prêcher la bonne nouvelle du Royaume aux nations? Pourquoi aurait-il fixé des périodes de jugement afin de déterminer la destinée des hommes sur la base de leur conduite, les jugeant « chacun... selon ses actes », récompensant chacun « selon ses œuvres » et disant: « Je leur ferai selon leur voie, et je les jugerai par leurs propres jugements. » (Ezéch. 7: 27, *Da*; Rom. 2: 6; Apoc. 20: 13, *Les Moines de Maredsous*). Pourquoi séparer les brebis d'avec les boucs sur la base de leur attitude à l'égard du message et des messagers du Christ? (Mat. 25: 40, 45). Pourquoi tout cela, si le sort des hommes était fixé avant la naissance? Ce n'est pas Dieu, mais bien l'homme qui est responsable de son sort. Ce n'est pas selon ce que Dieu a décidé préalablement, mais selon ce que l'homme sème qu'il moissonnera. Afin de gagner la vie, l'homme ne doit jamais cesser de semer ce qui est bon: « Chacun portera son propre fardeau de responsabilité. Ne vous y trompez pas: Dieu ne se laisse point ridiculiser. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'esprit moissonnera de l'esprit la vie éternelle. Ne nous lassons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. » (Gal. 6: 5, 7–9, *NW*). Dieu n'est partial envers personne en prédestinant quelques-uns à la vie tandis que d'autres seraient désavantagés en les prédestinant à la mort ou aux tourments. L'évidence nous oblige d'arriver à cette conclusion « que Dieu ne fait point acception de personne, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable ». — Actes 10: 34, 35.

---

31 Quels textes rejettent la prédestination et démontrent un choix individuel?
32 Qu'est-ce qui met à nu la folie de la doctrine prédestinatienne?
33 Qui peut obtenir le salut et comment?
34 Sous quels rapports la prédestination n'est-elle pas en accord avec la manière d'agir de Jéhovah? Sur la base de quoi l'homme moissonne-t-il?

[35] Personne ne devrait conclure de ce qui précède que nous pourrions nous sauver par nos œuvres. Si nous le pouvions, nous gagnerions le salut comme notre droit, mais il n'en est pas ainsi. On le reçoit par la bonté imméritée de Dieu (Rom. 11:6; Eph. 2:8, 9; II Tim. 1:9). Cependant, par l'étude nous obtenons la foi et par les œuvres faites en harmonie avec notre connaissance nous prouvons notre foi et notre obéissance (Rom. 10:14, 17; Jacq. 2:18–26). Nous devons effectuer ces œuvres afin de prouver notre obéissance, car la rançon est ou sera appliquée aux obéissants. Sans de telles œuvres le salut est impossible.

[36] Notons aussi que dans les années 1902–1903 l'église presbytérienne des Etats-Unis d'Amérique a ajouté deux chapitres à sa Confession de foi, accompagnés d'une déclaration (Declaratory Statement). Par ces articles supplémentaires on voulait apparemment adoucir la sévérité de la doctrine de la prédestination et la rendre compatible avec les textes bibliques qui démontrent un choix individuel et la nécessité de faire de bonnes œuvres. Mais le résultat de cette tentative est que ces articles supplémentaires contredisent en réalité les textes plus anciens. En ajoutant ces chapitres, les presbytériens auraient dû, pour éviter des contradictions, supprimer d'autres plus anciens. Mais s'ils avaient supprimé ce qui est nécessaire, ils auraient totalement radié les textes relatifs à la prédestination. Dans leur embarras ils ont conservé les deux, se contredisant eux-mêmes et contredisant la Bible. Ils se trouvent dans un dilemme qu'ils se sont créé eux-mêmes. Les nouveaux textes ne concilient pas la doctrine de la prédestination avec les Ecritures; d'autre part, la tentative d'adaptation de la doctrine à la Bible a abouti à démentir la prédestination. Ces nouveaux textes tempèrent la doctrine de telle façon qu'il n'en reste plus rien. Au surplus, ils ont fait tant de concessions aux dépens de cette doctrine qu'elle est complètement vidée de sa substance. Par exemple, il est dit dans le chapitre X, paragraphe 3, page 45: « Des enfants élus, qui meurent dans leur enfance, sont régénérés et sauvés par le Christ grâce à l'esprit. » Mais la Déclaration dit à la page 125 que cela « ne doit pas être compris dans ce sens que quiconque meurt dans son enfance est perdu. Nous croyons que tous ceux qui meurent dans leur enfance sont compris dans l'élection ». La Bible ne soutient pas ce point de vue. — Ezéch. 9:6.

[37] L'examen de ce sujet ne peut pas être clos à ce point de notre étude, car nous n'avons pas encore répondu à certaines questions importantes. Les adeptes de la prédestination ne cherchent-ils pas à mettre en harmonie leur doctrine avec le libre arbitre de l'homme? Qu'y a-t-il à dire d'Esaü et de Jacob, du Pharaon, de Samson, de Jérémie, de Judas et même de Jésus? La Bible ne montre-t-elle pas qu'eux et d'autres encore furent prédestinés? Ces questions constituent un défi, mais la place ne nous permet pas d'en traiter ici. Nous y répondrons dans notre prochaine édition.

35 Concernant les œuvres, qu'est-ce qu'il ne faut pas oublier?
36 Comment les presbytériens ont-ils cherché à se dégager de leurs difficultés? Avec quel résultat?
37 A quelles questions provocantes n'avons-nous pas encore répondu, mais de quel examen pouvons-nous nous réjouir?

Qui faut-il blâmer pour le communisme?

LA PAROLE de Dieu dit que « ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi ». (Gal. 6:7.) Le journal *Evening News* (Edimbourg, Ecosse) du 26 décembre 1952 a publié les considérations suivantes sur la question de savoir qui a contribué à semer la semence dont les nations moissonnent maintenant le produit sous forme de la menace bien connue à la paix mondiale, le communisme international:

« L'arme du communisme n'a pu être créée qu'à cause de l'échec de l'Ouest de vaincre ses propres maux. C'est ce que déclare un article de fond paru dans l'édition de janvier de *Life and Work*, le périodique de l'Eglise d'Ecosse. L'arme communiste — une arme d'idées — fut un credo occidental dû au fait que le monde occidental n'avait pas su faire disparaître la pauvreté des masses, un credo conçu en Allemagne et proclamé en Angleterre. C'est une arme volée, la preuve permanente de l'Est, semble-t-il, selon laquelle l'Ouest est incapable de prouver sa puissance et sa volonté de résoudre le problème de la misère et de la faim des millions d'hommes de l'Orient.

» Nous souvenons-nous de ce que la Russie avait été la victime d'agressions de la part de puissances occidentales siècle après siècle et qu'elle était venue à considérer l'Ouest avec suspicion à cause de son hostilité séculaire? Quand nous parlons aujourd'hui d'agression communiste, combien d'entre nous se rendent compte que, considérée à la lumière du passé, cette agression est défensive, qu'elle est la détermination de se libérer d'une menace qui a rarement été absente de l'esprit russe? Nous nous rendons coupables d'une façon de penser superficielle lorsque nous disons que nous ne pouvons comprendre comment la Russie peut se considérer comme menacée aujourd'hui par les armements « purement défensifs » de l'Ouest. La Russie soviétique conserve dans son esprit, comme des personnes souffrantes le font toujours, une longue histoire faite de crainte; elle ne regarde pas seulement le cernement dont elle est actuellement l'objet.

» La bataille chrétienne

» C'est parce que nous avons manqué de percevoir les racines de cette vieille crainte et une nouvelle espérance qu'à l'époque actuelle nous avons vu l'initiative passer de l'Ouest à l'Est en ce qui concerne les armes idéologiques par opposition aux armes matérielles. Nous pouvons peut-être contenir la Russie par la menace d'armes atomiques, mais par ces armes nous ne pouvons gagner la bataille chrétienne du monde, et c'est précisément cette bataille qui est maintenant devant nous. Une des questions était de savoir ce que nous avions résolu dans nos cœurs de faire pour nos peuples voisins, affamés, mal vêtus, malades, qui constituaient les deux tiers de la famille humaine. Nous étions jugés selon notre attitude, notre volonté, notre désir, notre sollicitude. »

Comment nous pouvons louer Dieu avec notre argent

Les contributions aux « Bonnes Espérances » constituent une aide financière pour l'expansion

JÉHOVAH fait de nos jours accomplir sur terre une œuvre immense, une œuvre de prédication de la bonne nouvelle de son Royaume établi, afin que les personnes de bonne volonté qui gémissent à cause des abominations qui sont commises dans le pays, soient à même de sortir de cette Babylone moderne et de chercher abri dans l'ordre de choses de Jéhovah, c'est-à-dire dans l'« arche » moderne (Ezéch. 9: 4; Mat. 24: 14–16, 37–39; Apoc. 18: 4). Cette œuvre est une œuvre d'avertissement effectuée avant la destruction imminente qu'entraînera la bataille d'Harmaguédon (Ezéch. 3: 17; Apoc. 16: 14–16); mais elle constitue avant tout une œuvre de louange à l'égard de Dieu dans ce sens que son nom sera lavé des outrages subis et que la vérité à son sujet, c'est-à-dire sur sa personne et ses desseins, sera proclamée. — Ex. 9: 16; Ps. 83: 19; Es. 43: 10–12.

Pendant l'année écoulée, près de 456 000 proclamateurs ont participé à cette œuvre, plus de 18 000 ayant travaillé 100 à 200 heures par mois et même plus. Cette œuvre a été accomplie en plus de cent langues et dialectes différents et cela dans 127 pays ainsi que dans des îles.

Les serviteurs de Jéhovah ont passé en 1952 près de 70 millions d'heures dans l'exercice de ce travail. Ce n'est ni par la puissance ni par la force humaines mais seulement par l'esprit de Jéhovah qu'ils ont été capables d'accomplir tout cela (Zach. 4: 6). Son esprit qui est venu sur eux à la suite de leur étude de la parole de Dieu et de leur contact étroit avec son organisation, les a incités à rendre témoignage à chaque occasion: aux gens qui les visitèrent, à leurs relations d'affaires, à leurs compagnons de voyage, etc. Pour susciter d'autres occasions, ils se sont postés dans les rues et ont offert à des passants des périodiques bibliques ainsi que des invitations à des conférences. Ils sont allés de logis en logis et ont fait à tous ceux qu'ils rencontraient la proposition de leur enseigner les merveilleuses vérités concernant Jéhovah et son royaume. Ils ont fait à peu près 22 millions de visites complémentaires, tenu mensuellement près de 280 000 études bibliques aux domiciles des personnes intéressées et donné environ 240 000 conférences publiques, sans mentionner les nombreux millions de publications qu'ils ont mis en circulation.

L'EXPANSION ENTRAÎNE DES DÉPENSES

Il est sans doute inutile de relever que pour mener à bien, d'une manière harmonieuse et systématique, une œuvre aussi immense, une organisation est nécessaire. Celle-ci entraîne des dépenses. Dans beaucoup de pays, des filiales sont maintenues. Des instructions sont données aux ministres de l'évangile aussi bien par des imprimés que par les visites des représentants itinérants de la Société. Des assemblées de circuit, de district, nationales et internationales sont organisées pour instruire et encourager les ministres et donner un témoignage en faveur de la vérité sur Jéhovah. Des ministres à temps complet, des missionnaires ainsi que des serviteurs connus sous le nom de « pionniers », sont pourvus de publications contre des contributions qui sont de beaucoup inférieures aux frais d'impression. En fait, les frais d'envoi à eux seuls dépassent souvent le montant que ces ministres versent pour les écrits bibliques qu'ils reçoivent aux fins de mise en circulation. Plus de 2000 ministres de l'évangile ont été appelés de toutes les parties de la terre pour recevoir une solide formation biblique à l'école de Galaad de la Tour de Garde. La plupart d'entre eux servent Dieu dans leur pays et à l'étranger en diverses qualités spéciales, mais tout particulièrement dans des homes de missionnaires qui sont mis sur pied et maintenus par la Société. Des cas judiciaires sont soumis aux tribunaux dans toutes les parties de la terre dans le dessein de donner à la bonne nouvelle une base juridique légale et de la défendre. De plus, dans de nombreux pays les serviteurs de Jéhovah sont pauvres en biens matériels et de ce fait incapables de supporter le fardeau financier qu'entraîne dans leur pays la proclamation toujours plus étendue de l'évangile du Royaume. Dans d'autres parties de la terre, il n'y a qu'une poignée de témoins et beaucoup d'obstacles doivent être surmontés. Dans d'autres pays enfin, nous avons recours à la T. S. F. et, au bureau central de Brooklyn, New-York, nous avons une station de radio qui est entièrement consacrée à la prédication de la vérité de la Parole de Dieu.

Nous ne pouvons pas y échapper: l'exécution d'une œuvre de témoignage aussi puissante occasionne de nombreuses dépenses. Mais il en a toujours été ainsi. Le fait de construire l'arche et d'y accumuler de la nourriture et d'autres provisions qui devaient pourvoir aux besoins de huit personnes et de nombreux animaux pendant plus d'une année, ne représentait pas une petite mise à contribution des quatre couples qui portèrent à cette époque le poids de l'accomplissement des commandements de Dieu. Nous ne pouvons cependant pas imaginer qu'ils le firent à contre-cœur et qu'ils auraient préféré accumuler des richesses dans l'ordre de choses du monde d'alors; ils savaient en effet que la fin viendrait et cela très prochainement.

A l'époque où la tente d'assignation fut construite dans le désert et que son équipement ainsi que celui des personnes qui y servaient devaient être mis sur pied, Moïse transmit l'ordre de Jéhovah: « Prélevez, sur ce qui vous appartient, une offrande pour l'Eternel. Tout homme au cœur bien disposé apportera cette offrande à l'Eternel. » (Ex. 35: 5, *Sy*). Quand vint le moment de construire le temple de Salomon, le roi David donna le premier le bon exemple en contribuant environ 81 millions de dollars en or, après quoi il demanda: « Qui est celui d'entre vous qui se disposera volontairement à offrir aujourd'hui libéralement à l'Eternel? » — I Chron. 29: 5, *Martin*.

Quand Jésus fut sur terre, cette question de pourvoir aux frais relevant de l'expansion de la vraie adoration fut aussi considérée comme importante, et c'est pour cela que nous lisons que certaines femmes « les assistaient de leurs biens ». (Luc 8: 2, 3, *Osty;* voir aussi Jean 12: 6.) L'apôtre Paul également mentionnait à plusieurs reprises le rôle que jouaient, dans son apostolat, les contributions volontaires. — II Cor. 11: 8; 12: 13, 14; Phil. 4: 10, 15, 17.

LA VOIE SCRIPTURALE

Comment devons-nous nous procurer les moyens nécessaires de nos jours au bon fonctionnement de l'œuvre? Est-ce en prélevant une taxe pour certains services religieux? En faisant circuler une assiette pour la collecte? En organisant des jeux de loto ou autres, des bazars ou encore des fêtes de carnaval? En sollicitant des promesses et en envoyant chaque mois un extrait montrant la somme qui est encore à verser?

Y a-t-il de semblables exemples dans la Bible? Non, pas du tout! Lorsque Moïse fit connaître que des contributions étaient nécessaires, le peuple suivit son appel avec une telle bonne volonté qu'il fallut donner l'ordre de ne plus apporter de dons (Ex. 36: 5–7). Une générosité semblable se fit jour du temps de David, ce qui l'incita à s'écrier: « Qui suis-je, en effet, et qui est mon peuple, pour que nous soyons capables de te consacrer de telles offrandes? » (I Chron. 29: 14, *Sy*). Il n'était pas nécessaire de séduire, importuner, embarrasser

ou humilier les serviteurs de Jéhovah, afin que des contributions fussent faites à la cause de Jéhovah. Il suffit d'attirer leur attention sur le fait qu'une occasion leur était donnée de faire parvenir des dons volontaires à l'œuvre de Dieu, et spontanément ils répondirent à l'appel, conformément à leurs possibilités personnelles. — II Cor. 8: 12.

Il en est de même de nos jours. Tout comme la Société attire notre attention sur le privilège que nous avons de pouvoir participer à l'expansion de la vraie adoration en lui vouant notre temps et notre force, de même, une fois par an, les colonnes de *La Tour de Garde* nous rappellent notre privilège de pouvoir honorer Jéhovah avec notre argent, comme nous le faisons avec la force de notre voix. Nous sommes encouragés à informer la Société de nos intentions à ce sujet. — Prov. 3: 9.

Il ne s'agit dans aucun sens du mot d'une promesse car, à la fin de l'année, la Société ne fait aucune comparaison entre la somme que chacun a versée et celle qu'il nous avait communiquée. Pourquoi nous réclame-t-elle alors cette communication? Est-ce uniquement à cause de l'effet psychologique qu'elle provoque chez le donateur? Non, la Société ne se laisse pas guider par une semblable sagesse de ce monde. Elle désire recevoir ce renseignement uniquement pour pouvoir faire des projets pour l'année à venir; elle sait, de cette façon, combien d'argent elle peut attendre, car l'expansion, dans une grande partie, dépend des dons volontaires.

Pour atteindre chaque mois la quote-part d'heures fixée, le missionnaire ou prédicateur pionnier est obligé de répartir son temps d'une manière intelligente. De même, les personnes qui ne se trouvent pas dans une situation particulièrement favorable en ce qui concerne le temps disponible pour la prédication, mais qui ont le privilège de pouvoir servir Jéhovah avec leurs biens, devraient établir un budget pour ce qui est de leurs finances. Cette manière d'agir est conforme au conseil que donne l'apôtre Paul: « Que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez lui quelque chose, en accumulant ce qu'il a pu gagner. » — I Cor. 16: 2, *Stapfer*.

Ce privilège n'est pas particulier à ceux qui sont richement bénis en biens de ce monde; il appartient aussi à ceux qui ne possèdent que les quelques « pites de la veuve » de très peu de valeur, car le service dans le champ, lui aussi, n'est pas seulement ouvert à ceux qui peuvent lui vouer tout leur temps, mais également à ceux qui ne peuvent lui consacrer qu'une ou deux heures par mois (Marc 12: 41-44). Et comme nous ne nous laissons pas influencer par rapport à notre ministère chrétien à exercer dans le champ, par ce que d'autres personnes peuvent penser, de même, en ce qui concerne les dons de choses matérielles, que « chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie ». (II Cor. 9: 7.) En faisant un bon emploi de nos biens matériels, de « nos richesses injustes », nous pouvons faire de Jéhovah Dieu et de Jésus-Christ des amis et être assurés de demeures éternelles, lorsque ce vieil ordre de choses s'écroulera. Il n'est pas inconvenant de faire remarquer que là aussi, « il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». — Actes 20: 35.

Toute personne désireuse de contribuer à cette œuvre, est priée d'écrire à la filiale du pays où elle habite. Aux Etats-Unis, les cartes ou lettres sont à adresser à la Watch Tower Bible and Tract Society, Treasurer's Office, 124 Columbia Heights, Brooklyn 1, New-York. Quiconque écrira concernant ces « Bonnes Espérances », peut s'exprimer à peu près comme suit: « Au cours des douze prochains mois, j'espère être en mesure de donner à l'œuvre de la glorification de Jéhovah la somme de ..... francs, contribution que j'échelonnerai suivant la prospérité que m'accordera la bonté imméritée de Jéhovah Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ. [Signature] » Il est recommandé de garder un double de cette carte ou de cette lettre à titre de référence. A la page 274 vous trouverez l'adresse de plusieurs filiales.

En reconnaissant que tout dépend de la direction et des bénédictions de Jéhovah, ses serviteurs s'uniront dans la prière pour recevoir ces choses. — Ps. 127: 1.

La vraie adoration dans le Nyassaland et la Rhodésie du Sud

Suite du rapport de N. H. Knorr, président de la Watch Tower Society, sur son voyage à travers l'Afrique

APRÈS avoir quitté Johannesburg, nous nous sommes arrêtés à Blantyre, première ville commerciale du Nyassaland. Grâce à beaucoup de routes fraîchement pavées et à de nouveaux bâtiments, l'aspect général de Blantyre s'est considérablement amélioré, depuis notre dernière visite, il y a cinq ans. Cependant, pour ce qui est de faire progresser le message du Royaume, les problèmes restent les mêmes. Il manque des frères européens pour aider les Africains à acquérir une connaissance plus claire des Ecritures et de l'organisation de leurs activités, et c'est pourquoi la Société a cherché à envoyer plus de frères européens dans ce pays, au cours des dernières années. Quoiqu'il n'ait pas été possible de le faire jusqu'ici, l'œuvre a fait de beaux progrès, le nombre des témoins ayant bondi de 4918 à 11 244.

Le 18 décembre, différentes assemblées ont commencé dans le Nyassaland. Frère Henschel a servi les frères réunis à Limbe, qui est aux abords de Blantyre, tandis que moi, en compagnie de frère McLuckie, serviteur de la filiale, j'ai pris l'avion pour Lilongwe où une autre assemblée se déroulait.

A Lilongwe, les frères avaient construit un toit en dos d'âne de plus de cent mètres de long et de trente mètres de large, pour se protéger du soleil et un peu de la pluie. 2500 frères étaient présents, et ils ont passé des moments pleins de joie. Quelques-uns avaient parcouru de longues distances, et d'autres étaient même venus de la frontière de la Rhodésie du Nord. Ils étaient très disciplinés et attentifs. Les témoins de Jéhovah du Nyassaland sont paisibles et ne font pas d'émeutes. Ils ne se mêlent nullement de politique, mais mettent tout leur espoir dans le royaume de Dieu.

Pendant que je faisais deux discours devant les frères de Lilongwe, frère Henschel s'adressait à environ 4000 auditeurs à Limbe, dans un joli bocage de manguiers. Pour cette assemblée, les frères n'avaient abrité que la tribune, qui reposait sur des poteaux de bambou à quelque deux mètres cinquante au-dessus du sol. Les témoins étaient assis sur le sol, en ovale. Il faut relever que le chant était un délice exceptionnel aux deux endroits.

Après avoir parlé à l'assemblée de Lilongwe, il me fallait retourner en hâte à la conférence publique de Limbe qui était fixée pour cinq heures. Tandis que le voyage du retour avait eu un peu de retard à cause d'un orage, le temps avait été beau

toute la journée, à Limbe, et maintenant 5000 auditeurs étaient réunis en plein air pour écouter la conférence publique. Plus tard, dans la soirée, j'ai donné la même conférence à l'hôtel de ville pour le bien des Européens, dont 35 étaient présents. Aux deux assemblées, les auditeurs ont fait preuve d'un vif intérêt pour le sujet traité, c'est-à-dire pour le fait que le peuple a grandement besoin de considérer la voie de Dieu.

Le lendemain, j'ai donné des conseils aux frères de Limbe, alors que frère Henschel a pris l'avion pour Lilongwe, afin d'y donner une conférence publique devant 3000 auditeurs. Voilà que plus de 8000 auditeurs avaient écouté les conférences publiques dans le Nyassaland. Pendant l'assemblée, les frères ont été encouragés à aller de l'avant dans l'œuvre et les analphabètes ont été poussés à apprendre à lire et à écrire. Quoiqu'il y ait des frères analphabètes, leur nombre est inférieur à la moyenne du pays.

Dans le Nyassaland, j'ai eu l'occasion de parler aux autorités gouvernementales, à Zomba, au sujet d'une plus grande surveillance européenne et du droit de faire entrer quelques missionnaires dans le pays. Il est difficile de dire quelle en sera l'issue; mais, quoi que fasse le gouvernement, s'il a l'intention d'empêcher le peuple d'apprendre la vérité ou de ralentir le zèle des témoins de Jéhovah, il échouera. En cinq ans, le nombre des témoins a plus que doublé, et nous attendons un accroissement correspondant pour les prochaines cinq années.

Afin d'arriver à Blantyre, en premier lieu, il nous a fallu louer un petit avion, et nous nous sommes servis de ce même avion pour nous rendre à Salisbury, dans la Rhodésie du Sud, notre prochaine étape. Le pilote, n'ayant jamais été dans le Nyassaland auparavant, ne connaissait pas le relief du pays, et comme les nuages étaient très bas, il s'est décidé à suivre la route sinueuse. C'était comme si nous roulions en voiture, à cent soixante kilomètres à l'heure, faisant tous les lacets.

Le pays montait, mais non pas les nuages. A quelques kilomètres devant nous, nous pouvions voir que les nuages touchaient le sol. Après avoir rasé les cimes des arbres pendant un bon moment, avec les nuages qui passaient par dessus l'avion, il ne nous restait rien d'autre à faire que de retourner à l'aéroport. C'était 30 minutes de vol effréné. Vers 9 h. 30, une heure plus tard, le vent et le soleil avaient fait monter les nuages. Nous sommes repartis une seconde fois en avion. En empruntant une autre route et en volant entre deux couches de nuages, il nous a été possible d'aller jusque dans la Rhodésie du Sud.

ASSEMBLÉES DANS LA RHODÉSIE DU SUD

Quand nous sommes arrivés à Salisbury, l'assemblée avait déjà commencé. Notre joie a été très grande en voyant 163 auditeurs, tous Européens. Lors de notre réunion à Salisbury, il y a cinq ans, seulement huit Européens avaient été présents. Récemment encore, il avait été bien difficile d'intéresser les Européens à l'œuvre des témoins de Jéhovah. Cependant, même le beau pays qu'est la Rhodésie du Sud connaît des inquiétudes qui ébranlent ceux qui ont le cœur sincère, et ils se mettent à rechercher une espérance. La population se compose de 120 000 Européens et de 2 000 000 d'Africains.

A peine étais-je arrivé à cette assemblée qu'il était l'heure de me rendre à la réunion des Africains où je devais prendre la parole. Il nous a fallu faire environ huit kilomètres pour arriver à Harari, ville des indigènes. Les frères étaient assis sur un grand terrain, en plein air, et écoutaient trois orateurs. Le premier parlait le cinyanja, le deuxième le chishona et le troisième le zoulou; chacun donnait les mêmes explications, à son tour. Quoique je n'aie pas compris ce qu'ils disaient, j'ai pu sentir que l'esprit de Jéhovah était parmi eux.

Lorsque j'ai pris la parole, à mon tour, j'ai vu que l'ancienne coutume — qui veut que les sœurs soient assises à la gauche de l'orateur et les frères au milieu et à droite — était peu à peu abandonnée par les témoins de Jéhovah et que les femmes s'asseyent près de leurs maris. Quel beau coup d'œil que ces 7 300 frères africains qui étaient venus de tous les coins de la Rhodésie du Sud et qui jouissaient pleinement de leur assemblée. Nous avons eu le beau temps au cours de toute l'assemblée.

Dimanche, 280 frères africains ont été immergés dans une rivière et 17 frères européens dans une piscine, à Salisbury. Tandis que frère Henschel parlait à un auditoire de frères européens, dans la matinée, j'ai donné la conférence publique devant 11 000 Africains. Plus tard dans la journée, lorsque frère Henschel et moi avons parlé aux Africains, au moins 15 000 auditeurs s'étaient réunis.

Dimanche après-midi, la conférence publique a été donnée pour les Européens; et 250 assistaient à cette conférence, ce qui était magnifique. Chacun était enchanté des résultats obtenus, car presque la moitié des auditeurs africains et environ 100 Européens étaient venus à la conférence publique, parce que les conférences avaient été annoncées avec grand soin.

Le fait de voir des Africains de différentes tribus venus de tous les coins du pays, là, réunis sur le même terrain, sans se quereller, ni se combattre, ni verser du sang, a laissé une profonde impression chez les Africains, la police et les Européens qui ont regardé l'assemblée africaine des témoins de Jéhovah. Trop d'entre eux, qui n'étaient pas témoins de Jéhovah, croyaient que c'était chose incroyable.

Dans la Rhodésie du Sud, beaucoup d'Européens se rendent compte qu'il est une bonne chose que d'embaucher des témoins de Jéhovah africains. Par exemple, le contremaître d'un frère africain, qui est ingénieur des chemins de fer, cherchait à se débarrasser du frère, et l'affaire a été portée à l'attention du chef de gare. La seule raison pour laquelle l'ingénieur voulait le renvoyer était que le frère était témoin de Jéhovah. Le chef de gare a soumis le cas au commissaire des chemins de fer et lui a demandé ce qu'il devait faire. Le commissaire a répondu: « Nous avons des centaines de témoins de Jéhovah qui travaillent chez nous à Bulawayo. Ce sont nos meilleurs ouvriers. Ne renvoyez pas cet ouvrier. » C'est ainsi que le frère a pu rester, et il a été placé sous les ordres d'un autre contremaître.

A Shabani, les frères donnent un magnifique témoignage de la vérité. Le directeur en chef d'un compound a dit: « Il y a un an, je n'aurais pas permis aux représentants de la Watch Tower d'entrer dans les compounds, mais maintenant, je me rends compte que les vôtres sont nos meilleurs ouvriers. Peu à peu, nous leur confions les postes de grande responsabilité. » Le directeur d'une mine a récemment adressé un communiqué à tous les employés européens, disant que tous les témoins de Jéhovah africains, qui travaillent sous leurs ordres, doivent avoir du temps libre pour aller à leurs réunions et même s'ils travaillent en équipe. Il suffit de comparer les 10 315 témoins qui vivent aujourd'hui dans la Rhodésie du Sud aux 3 044 en 1947 pour se rendre compte du grand accroissement opéré dans ce pays.

L'œuvre avance si rapidement dans ce pays qu'il nous a semblé opportun d'acheter une maison dans un beau quartier de Salisbury qu'on pourrait appeler la ville-reine de l'Afrique centrale, pour loger les missionnaires et la filiale. Nous avons pris des dispositions pour permettre aux frères européens d'accorder une plus large surveillance personnelle aux groupes africains, ainsi qu'une instruction plus approfondie aux représentants itinérants africains de la Société, connus sous le nom de serviteurs de circuit. Tandis qu'une paix remarquable et l'unité règnent parmi les témoins de Jéhovah, nos frères africains sont très soucieux de faire des progrès. Les perspectives de l'extension théocratique sont pleines de promesses dans la Rhodésie du Sud.

● Sur quelle base pouvait-on faire une distinction avant le déluge de Noé, entre animaux purs et impurs, donc avant que l'homme mangeât de la viande et avant que la loi mosaïque fût promulguée? — E. M., Nigeria.

Il ressort de Genèse 7: 2 que cette distinction fut faite: « Tu prendras auprès de toi sept couples de tous les animaux purs, le mâle et sa femelle; une paire des animaux qui ne sont pas purs, le mâle et sa femelle. » Cette distinction n'a pas pu être faite sur la base de ce qu'on pouvait manger et de ce qu'on ne devait pas manger, car on ne mangeait pas de viande avant le déluge. Ce n'est qu'après le déluge que la viande animale fut ajoutée comme nourriture aux aliments végétaux. Et même à ce moment-là il n'existait aucune restriction en ce qui concerne le genre d'animaux que l'homme pouvait prendre comme nourriture, tous pouvaient lui servir d'aliments, à son choix (Gen. 1: 29, 30; 9: 2–4). En ce qui concernait l'alimentation, les désignations « pur » et « impur » ont été introduites par la loi mosaïque et sont devenues sans objet avec la fin de celle-ci (Actes 10: 9–16). Il semble qu'avant la loi mosaïque, la distinction ait été faite en vue de préciser ce qui pouvait convenir à Jéhovah comme offrande pour son adoration. Abel paraissait savoir que des animaux étaient propres à servir d'offrande. Les bêtes qu'il choisit d'après le récit, se trouvèrent être des animaux « purs ». La manière d'agir de Noé sitôt après avoir quitté l'arche à la fin du déluge, prouve qu'il considérait que cette distinction entre animaux « purs » et « impurs » concernait les offrandes et non les aliments: « Noé bâtit un autel à l'Eternel; il prit de toutes les bêtes pures et de tous les oiseaux purs et il offrit des holocaustes sur l'autel. » — Gen. 8: 20.

● Pourquoi, selon Lévitique 27: 28, 29, tout ce qui était dévoué par interdit, que ce fût une personne ou un animal, ne pouvait être racheté, mais devait être mis à mort? — G. B. Espagne.

Nous lisons dans Lévitique 27: 28, 29, *Cr 1905:* « Rien de ce qu'un homme aura voué par anathème à Jéhovah, dans tout ce qui lui appartient, que ce soit un homme, un animal ou un champ de son patrimoine, ne pourra ni se vendre, ni se racheter; tout ce qui est voué par anathème est chose très sainte, appartenant à Jéhovah. Aucune personne vouée par anathème ne pourra être rachetée: elle sera mise à mort. » Le mot hébreu *chérem*, qui a été traduit dans ce texte par « vouée par anathème », se rapporte à une chose ou à une personne vouée à l'extermination ou consacrée à un usage sacré et, de ce fait, soustraite à un usage profane.

Par exemple, un champ pouvait être sanctifié puis racheté plus tard; cependant dans certaines conditions il devenait « champ voué (consacré) » et ne pouvait plus être racheté. Il devenait la propriété du sacrificateur et était dévoué pour usage sacré (Lév. 27: 20, 21). Les bêtes et les hommes ainsi dévoués par interdit étaient condamnés à l'anéantissement et ne pouvaient donc pas être rachetés. Le roi Saül fut envoyé pour « vouer par anathème » les Amalécites ou pour les « exterminer », mais, transgressant l'ordre de « vouer par anathème », il épargna le roi Agag, ce qui irrita Samuel, de sorte que Samuel dévoua effectivement Agag par interdit en le tuant (I Sam. 15: 18, 33). Dans I Rois 20: 42, il est question d'un homme que Jéhovah avait « voué à l'anathème » (*Cr*). Un cas analogue se trouve dans Esaïe 34: 5 (*Cr*), où il est fait mention du « peuple que j'ai voué à l'anathème ». Parfois des villes entières étaient vouées à l'extermination, ainsi qu'il est exposé dans Deutéronome 13: 12–17. Les exterminateurs ne devaient rien emporter des choses « dévouées ». Jéricho était destinée à être dévouée par interdit, et seules Rahab et sa maison furent épargnées. Lorsque Acan enfreignit cet ordre en conservant certaines choses vouées à l'extermination, tout Israël en souffrit jusqu'au moment où Acan fut exterminé. — Jos. 6: 16; 7: 18.

Il y a de nombreux autres cas où le même mot hébreu est employé pour indiquer qu'une chose est vouée à l'extermination, mais l'exposé ci-dessus suffit pour démontrer pourquoi ce qui était ainsi dévoué (consacré), des bêtes ou des hommes, ne pouvait se racheter.

AIDEZ LES CAPTIFS À OBTENIR LA LIBERTÉ
ROM. 8: 21

Les efforts des hommes en vue d'assurer la vraie liberté à eux-mêmes et à leurs enfants sont restés infructueux. Beaucoup de sang et des choses précieuses ont été sacrifiés sur les autels modernes de la liberté. Leurs nombreuses controverses et les guerres qu'ils ont menées au nom de la liberté se sont terminées ou sans les libérer de leurs chaînes ou en les frappant de restrictions encore plus sévères. Il en est exactement comme l'apôtre Pierre le dit: « Tandis qu'ils leur promettent la liberté, ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption. » (II Pi. 2: 19, *NW*). Les témoins chrétiens de Jéhovah qui sont répartis jusqu'aux extrémités du beau marchepied de Dieu, la terre, constituent le noyau de la société du monde nouveau à venir, d'une société d'hommes libres. Ils aiment la liberté et servent Jéhovah, le grand Dieu de la liberté, l'Auteur suprême de la liberté et le Souverain de l'univers. Ils se font les porte-parole de la véritable liberté auprès des personnes désirant ardemment en jouir. C'est pourquoi tous ces témoins chrétiens de Jéhovah agissent conformément au commandement de Dieu: « Pour dire aux captifs: Sortez! » (Es. 49: 9) en visitant pendant le mois de septembre leurs prochains dans leurs appartements et en les aidant, au moyen d'écrits expliquant la Bible, à acquérir la liberté. L'offre consiste en un livre relié quelconque avec une brochure remise à titre gracieux, la contribution volontaire étant de 2 fr. en Suisse et de 25 fr. en Belgique.

ASSEMBLÉE DE DISTRICT EN BELGIQUE

Tous les lecteurs de *La Tour de Garde* en Belgique sont cordialement invités à assister à l'assemblée de district qui se tiendra aux lieu et dates suivants:

23, 24 et 25 octobre 1953
au HALL DES EXPOSITIONS
Charleroi, Ht.

Pour tous renseignements concernant l'assemblée prière de s'adresser à Pierre Bellemans, 5, rue Vauban, Charleroi, Ht.

Textes quotidiens pour octobre

16 Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël, d'éternité en éternité! Et que tout le peuple dise: Amen! Alleluia! — Ps. 106: 48, Cr 1905. wF 15/5/53 25
17 Les sacrifices de Dieu sont un esprit brisé. O Dieu! tu ne mépriseras pas un cœur brisé et humilié. — Ps. 51: 17, Da. wF 1/7/52 27, 28a
18 J'ai obtenu miséricorde, parce que, n'ayant pas encore la foi, j'agissais par ignorance. — I Tim. 1: 13, Les Moines de Maredsous. wF 1/10/52 18a
19 Je recommande... qu'on fasse des requêtes... pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui exercent l'autorité. — I Tim. 2: 1, 2, Sy. wF 15/10/52 17a
20 Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté; tu as corrompu ta sagesse par ton éclat (splendeur, AT; Ro). — Ezéch. 28: 17, AS. wF 1/1/53 10
21 Tuez tout, les vieillards, les jeunes gens, les vierges (et) les petits enfants. — Ezéch. 9: 6, Martin. wF 1/6/52 22
22 Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. — Rom. 12: 14. wF 15/1/53 16
23 Ayant donc de telles promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, en achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu. — II Cor. 7: 1. wF 15/3/53 6
24 Annoncez-nous l'avenir. Dites ce qui arrivera plus tard, pour que nous sachions si vous êtes des dieux. — Es. 41: 22, 23. wF 15/4/53 2b
25 Jéhovah est Roi pour toujours. — Ps. 29: 10, AS. wF 1/2/53 19a
26 Il y a un seul corps et un seul (esprit), comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation; il y a un seul Seigneur. — Eph. 4: 4, 5. wF 15/2/52 27
27 En outre, si ton frère commet un péché, va, expose sa faute entre toi et lui seul... S'il ne veut pas écouter l'assemblée non plus, qu'il te soit comme un homme des nations. — Mat. 18: 15–17, NW. wF 1/7/52 7, 8b
28 Car ce témoignage lui est rendu: Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek. — Héb. 7: 17. wF 15/9/52 31
29 Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu... Mais qu'il la demande avec foi, sans douter. — Jacq. 1: 5, 6. wF 15/6/52 12a
30 Hommes de sang, éloignez-vous de moi! — Ps. 139: 19. wF 15/3/53 11, 12a
31 Car Christ ne s'est point complu en lui-même, mais, selon qu'il est écrit: Les outrages de ceux qui t'insultent sont tombés sur moi. — Rom. 15: 3. wF 15/1/53 5a

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « La Tour de Garde » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 18 octobre: Prédestination ou choix individuel — lequel des deux? §§ 1–18.

Semaine du 25 octobre: Prédestination ou choix individuel — lequel des deux? §§ 19–37.